



« *Montons à Jérusalem* »

Mt, XX, 17

Mes bien chers fidèles,

Cette invitation de Notre-Seigneur à ses apôtres s'adresse aussi chaque année à nous. Nous allons en effet dans quelques jours monter à Jérusalem avec le Christ pour revivre en union avec Lui, le mystère de notre Rédemption. Nous allons toucher au cœur de notre foi, sentir l'amour du Christ et la grandeur de nos péchés qui Lui ont coûté une mort si cruelle.

De nos sentiments, de notre sens du sacrifice par lequel nous devons mettre plus encore de côté ce qui est secondaire, dépendront en grande partie les progrès de nos âmes dans la sainteté.

Un geste de l'offertoire de la Messe symbolise parfaitement et ce mystère et les dispositions qui doivent être les nôtres à l'approche du sommet de notre année liturgique. A chaque Messe, le prêtre verse dans le calice, après y avoir mis le vin, quelques gouttes d'eau.

Ce geste, nous dit le Concile de Trente, rappelle d'abord ce que Notre-Seigneur a certainement fait Lui-même durant la sainte Cène, selon la coutume juive.

Ces gouttes d'eau rappellent encore le sang et l'eau qui ont coulé du côté transpercé du Christ sur la croix.

Le mélange de l'eau et du vin signifie en outre l'union des deux natures (divine et humaine) dans l'unique Personne du Fils de Dieu.

Cette eau rappelle enfin l'union de nos sacrifices avec le grand et unique sacrifice du Christ au Calvaire. Sans notre union à Jésus en effet, il n'est pas pour nous de rédemption possible. Le pardon de nos péchés a été causé d'une manière unique et définitive par le sacrifice rédempteur : « hors du Christ, point de salut ! ».

Il nous faut donc monter spirituellement à Jérusalem dans les prochains jours, et je voudrais pour cela vous donner quelques moyens :

- Le samedi 17 mars, aura lieu notre grande récollection paroissiale de Carême. Qu'il serait dommage pour nos âmes de ne pas profiter des beaux enseignements et des grâces que le Saint-Esprit veut verser en nous par. Qu'il serait dommage que certains fidèles ne se sentent pas concernés par un tel moyen ! Il peut toujours y avoir telle ou telle bonne raison mais chacun doit se rendre possible la participation à cette œuvre commune de sanctification.
- Préparons une bonne confession pascale. Vous le savez, l'Eglise fait un devoir à ses fidèles de se confesser au moins une fois l'an, afin de préparer une sainte communion pascale. C'est un devoir grave en raison du bien qui est en jeu : notre salut éternel par la réception des moyens divinement institués pour cela. N'attendez donc pas le dernier moment et pensez à préparer cette confession.
- Les offices de la Semaine Sainte sont les plus beaux de l'année liturgique. Vous en trouverez tous les horaires dans ce bulletin. La Semaine Sainte doit être le grand évènement de notre communauté, qui doit se retrouver unie, dans ces offices, par le Christ et avec Lui. Prenez donc à l'avance vos dispositions pour vous permettre d'assister à ces offices qui sont une nourriture incomparable pour nos âmes. S'il y a un effort particulier d'assistance et de ponctualité, c'est bien au cours de la Semaine Sainte qu'il faut le fournir.



Chers fidèles, cette année encore, à l'approche des jours bénis de notre rédemption, nous devons tourner nos regards vers Jérusalem, vers le cénacle, vers le jardin des Oliviers, vers le prétoire, vers le calvaire, et vers le Tombeau. Oui, montons à Jérusalem, dans la joie de la pénitence, la joie des sacrifices accomplis par amour, et l'espérance de la prière et de sacrements.

Abbé Benoît de Giacomoni, *chapelain*

L'ART DE SE CONFESSER

Suite du précédent bulletin

DEUXIEME PARTIE

Quels péchés vais-je accuser ?

La question se pose, c'est clair. Car je ne saurais prétendre accuser toutes mes fautes. « Le juste pèche sept fois le jour », dit l'Écriture. Moi qui ne suis pas juste, combien de péchés m'échappent chaque jour ? Etre complet, faire un total aussi exact que possible : rêve irréalisable - et d'ailleurs inutile. Il faut choisir. Que choisir ?

Evidemment d'abord, tous les péchés mortels. Refuser volontairement d'accuser un péché mortel, même si l'on en accuse d'autres d'une égale gravité, serait rendre la confession nulle et sacrilège. Cet acte par lequel nous nous sommes détournés de Dieu, notre fin dernière, en lui disant équivalement et bien consciemment qu'il nous était égal de lui désobéir en une matière grave, pourvu que nous puissions satisfaire l'une ou l'autre de nos tendances désordonnées - comment pourrions-nous rentrer en grâce avec Dieu sans le renier et l'avouer ? Nous ne pouvons à la fois être en amitié et en hostilité avec Lui.

La difficulté, pour certains, est de savoir quand il y a péché mortel. Théoriquement, chacun le sait : matière grave, pleine connaissance, plein consentement. Pratiquement, on se demande souvent : la matière était-elle grave ? Et plus communément encore : ai-je bien consenti ? Sur la première question, il est aisé de se renseigner auprès de son confesseur. Quant à la seconde, du fait qu'on se la pose « en conscience », loyalement, du fait qu'on n'est pas absolument sûr, elle est réglée : il n'y a pas eu plein consentement. Est-ce à dire qu'il ne faut pas accuser ce péché « douteux » ou plutôt « douteusement commis » ? Certes non ! On peut s'autoriser légitimement du doute pour s'approcher du sacrement de l'Eucharistie ; en rigueur de termes, on n'est même pas obligé de s'accuser de ce péché ; mais on aurait tort si l'on veut progresser dans la vie spirituelle de se réfugier derrière cette non-obligation pour conserver une conscience douteuse. Pratiquement, la règle est bien simple. On ne vous demande pas de dire : « je m'accuse d'avoir commis un péché mortel, mais : je m'accuse d'avoir commis tel péché,

d'avoir accompli tel acte. Qu'on ajoute, si c'est le cas : « je ne sais pas si j'ai pleinement consenti », et tout sera dans l'ordre. Nous serons toujours à temps de répondre selon notre conscience, si le confesseur nous demande : croyez-vous avoir, en agissant ainsi, péché mortellement ?

Que penser de la formule, si chère à certains, qu'ils l'emploient constamment et quasi-automatiquement : « Je m'en accuse comme Dieu m'en reconnaît coupable » ? Utilisable à bon droit quand on hésite sur le caractère de sa culpabilité, elle me paraît trop facile et quelque peu hypocrite quand on sait fort bien à quoi s'en tenir.

Disons en revanche, à l'usage de certaines âmes, qu'il ne faut pas voir du « mortel » partout... Un péché qui mérite, de soi, la séparation d'avec Dieu pendant l'éternité et les peines de l'enfer, cela ne se commet pas sans qu'on en ait une claire conscience ! Si cette conscience a besoin d'être formée, on demandera la lumière à son confesseur, et on s'en tiendra strictement à ses indications. Cette formation de la conscience devrait être faite dans le jeune âge. On est stupéfié, en entendant des confessions d'enfants, de leur aptitude à croire mortelles des fautes qui ne sont que des peccadilles... N'y a-t-il pas là (soit-dit en passant) une responsabilité qui remonte aux éducateurs, qui ne savent pas proportionner leurs gronderies à la valeur réelle (morale) des fautes enfantines ? En tout cas, ce problème de la formation de la conscience chez les enfants devrait faire l'objet d'un examen attentif et individuel de la part des parents et des confesseurs habituels, car il est aussi dangereux de laisser les enfants croire à la gravité de fautes légères que de les laisser commettre comme indifférents des fautes gravement répréhensibles.

Une conscience scrupuleuse, angoissée, dans le jeune âge, prépare un adulte faible, replié, sans virilité, ou, par contrecoup, un adolescent qui « se libère » d'une contrainte insupportable.

Mortelles ou non, on fera bien de s'habituer à accuser d'abord, en tout premier lieu, les fautes qui pèsent le plus sur la conscience, au lieu de les glisser comme par mégarde au milieu d'une longue liste de péchés sans importance... Ainsi, se libèrera-t-on à coup sûr de fautes qu'autrement on risquerait, cédant à une crainte sotte, de ne pas dire finalement.



Mais c'est surtout sur l'examen et l'accusation des péchés véniels que je voudrais insister ici. N'est-ce pas là que la plupart des « habitués » de la confession sont les plus déficients ?

Quelle est la doléance qu'on entend le plus souvent dans le bouche de ceux qui se confessent fréquemment : « La confession m'ennuie, parce que j'ai toujours à dire la même chose... », ou encore cette autre, qui vise le confesseur : « il ne me dit rien... » entendez :

rien qui sort de l'ordinaire et qui m'oblige à me secouer. Or, ces deux défauts qui rendent la confession psychologiquement fastidieuse, la cause est la même : vous ne savez pas vous accuser.

Comment s'accusent la plupart des pénitents ? Les uns (le petit nombre, il est vrai) oublient que le péché est un acte, non un état, et ils présentent (ou croient présenter) la couleur de leur âme en disant : « Je suis menteur, je suis coléreux, je suis impatient, etc. ». Cette manière de dire n'est pas celle qui convient. Vous signalez ainsi une tendance de votre âme ; mais la confession n'est pas un exposé de vos tendances : c'est l'aveu d'actes précis, résultats sans doute de vos tendances, mais différentes d'elles comme le fruit l'est de l'arbre. On peut très bien avoir une tendance au mensonge (être menteur) et n'avoir pas commis de mensonge, de fait, dans les quinze jours qui ont suivi la dernière confession. Si on en a commis, c'est « j'ai menti » qu'il faut dire, et non « je suis menteur. ».

Ainsi disent d'ailleurs la plupart : « j'ai menti, j'ai manqué à la charité, j'ai été paresseux, j'ai été vaniteux, etc. ». Cette forme est plus correcte, mais l'accusation n'est guère meilleure, j'entends : guère plus profitable à votre âme, guère plus susceptible de vous attirer des conseils utiles de la part de votre confesseur. Pourquoi ? Parce qu'elle est incolore. Elle ne vous a demandé aucune réflexion particulière,

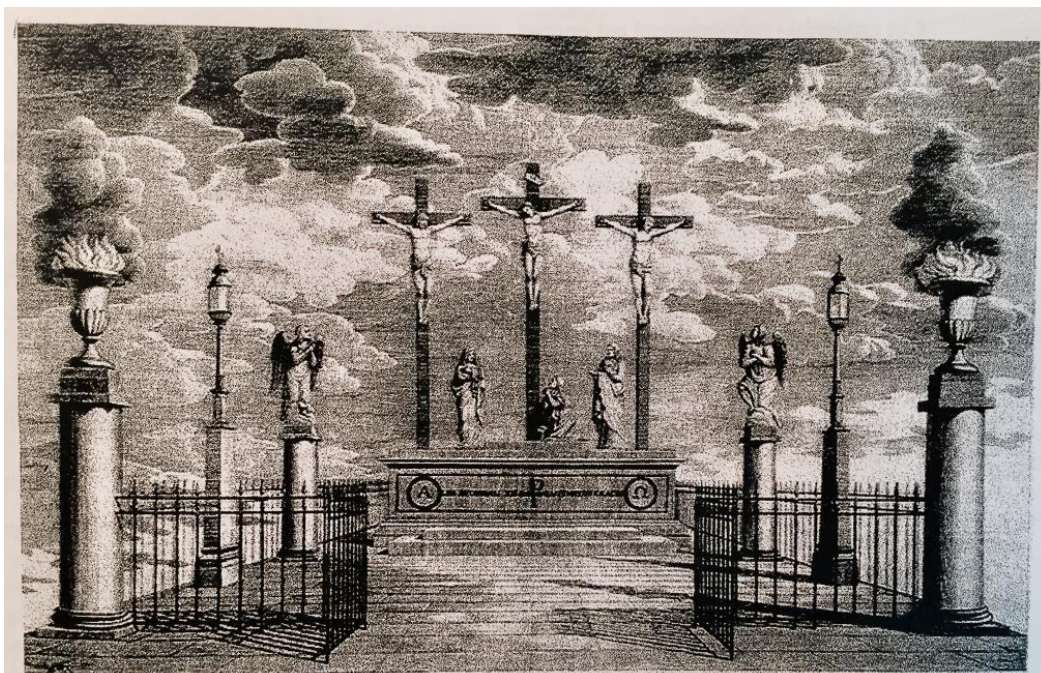
aucun effort de mise au point. Elle n'apporte au confesseur aucun « signalement particulier » qui lui permette de voir en quoi votre âme diffère de celle qu'il a eu à juger et à conseiller avant la vôtre.

Sur dix pénitents qui se succèdent, neuf au moins pourraient présenter la même liste – et, de fait, hélas ! la présentent... Pourquoi ? (à moins qu'il ne vous connaisse par ailleurs), voulez-vous que votre confesseur vous donne exactement les conseils dont vous avez besoin, vous et non pas un autre ! Votre cas particulier ne lui est pas révélé par cette accusation, elle ne lui offre aucune prise. Il faudrait qu'il fût merveilleusement psychologue et intuitif pour deviner, à travers ce rapide défilé de fautes « standards », à travers cette grille où il ne voit même pas votre visage, les mots qu'il doit dire pour vous atteindre et vous inciter à l'effort que vous, personnellement, devriez entreprendre ! On ne peut demander à tous les confesseurs d'être des curés d'Ars. Normalement, il ne vous rendra que ce que vous lui aurez apporté. Si, par surcroît, le pénitent se lance, comme cela arrive, dans une énumération qu'il veut rendre exhaustive, s'il prétend tout dire et débite à peu près tous les péchés véniels qui se peut connaître (qu'il a sans doute commis, en fait), de telle sorte que cette énumération faite à un rythme accéléré dure parfois plusieurs minutes, voilà le confesseur complètement noyé : « qu'y a-t-il de caractéristique dans tout cela ? » se demande-t-il en vain. Et, ne trouvant rien, il se contente d'une exhortation générale qui vous sert peu. A qui la faute ?

H. Ch. Chery, op. (*à suivre...*)



PRIERE POUR LE CAREME



O Jésus, mon Seigneur et mon Sauveur, pendant ce Carême,
je veux m'unir à vous, priant et jeûnant au désert,
à vous qui avez voulu souffrir et vous humilier pour moi.

Par votre solitude et votre silence,
détachez-moi des créatures et attirez-moi à vous.

Par votre faim et vos privations,
ouvrez-moi à vos grâces et dilatez mon désir de vous.

Par vos tentations et vos souffrances,
fortifiez-moi dans mes combats.

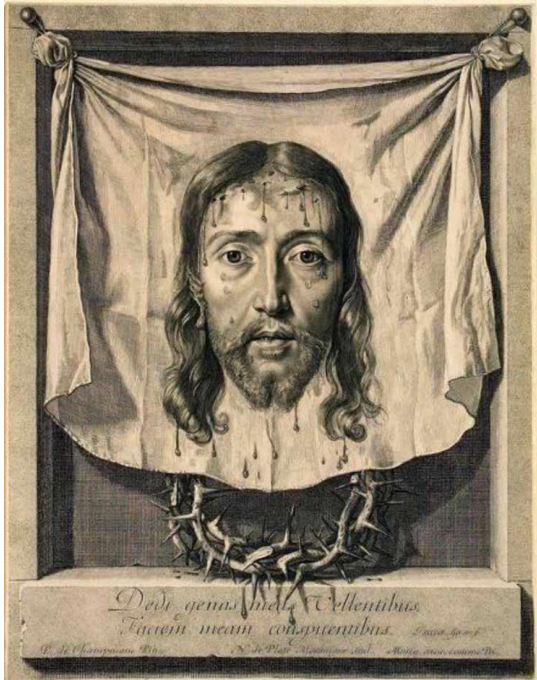
Et par votre retour en votre vie publique,
apprenez-moi à vivre avec vous et en vous,
afin que dans le monde et les épreuves,

rempli de vous et de votre vie,
Je ne rayonne que vous et votre joie.

Ainsi soit-il.

Cardinal de Bérulle

LA MORTIFICATION CHRETIENNE



I- Nécessité de la mortification

C'est l'amour du cœur de Jésus qui revêt cette forme pour imiter le divin maître

Il ne peut y avoir d'amour réel ou durable sans mortification car il en faut un certain degré pour éviter le péché et observer les commandements. Pour obtenir la grâce, la conserver, la multiplier, la pénitence est nécessaire à chaque pas. La sainteté suppose l'exercice héroïque de la pénitence, la meilleure

preuve en est que celle-ci doit être prouvée à l'Eglise avant qu'elle consente à canoniser un saint.

Le monde, la chair et le démon sont les mêmes dans tous les âges ; et c'est pour cela que la pratique de la mortification a, dans tous les âges, les mêmes services à rendre.

II- Objections

- Etat de santé (méfions-nous de nous servir du prétexte de la nature et de l'amour de nous-mêmes)

- Travaux plus pénibles de nos jours (les tendances excessives vers le monde extérieur environnent l'âme de périls tels que les pénitences deviennent nécessaires pour combattre ces tendances)

- Se contenter des épreuves que Dieu vous envoie (la générosité dans les épreuves s'acquière par cet esprit intérieur de mortification et l'habitude de s'y soumettre ainsi, on tirera mieux profit de ces épreuves)

III- Utilité de la mortification

- Elle sert à dompter notre corps (la moitié des obstacles que rencontre notre vie spirituelle vient du corps)

- Elle étend notre horizon spirituel (notre conscience devient plus sensible ; du discernement du péché mortel nous passons à celui du péché véniel puis du péché véniel aux imperfections, des imperfections aux manières moins parfaites de faire les choses et de cela à la perception d'infidélités presque invisibles)

- Elle nous permet d'obtenir du crédit auprès de Dieu (la souffrance devient de la puissance dans les choses de Dieu ; Il a montré le prix qu'il y attache lui-même)

- Elle rend notre amour plus vif (l'objet de notre amour et de notre contemplation est aussi un objet de douleur et de souffrance ; notre cœur est rendu plus sensible aux émotions de l'amour)

- Elle fait perdre le goût du monde (le cœur est allégé du fardeau du corps, vidé des attachements terrestres et inondé de joie spirituelle)

- Elle donne le discernement spirituel (il ne faut pas abandonner trop tôt les voies où l'âme s'épure sous peine de retomber. Les difficultés de la pénitence font ressortir notre faiblesse et nous donnent l'humilité, la vraie connaissance de soi. Nos chutes nous avertissent que nous ne devons pas gravir la montagne trop vite...)

- Elle est étroitement unie à la prière (l'habitude de l'effort, de la persévérance dans l'effort nous aide à arriver à l'oraison qui est la voie d'union avec Dieu)

- Elle est la gymnastique de la sainteté (elle donne force et profondeur à notre sainteté)

- Elle permet d'obtenir la grâce de la mortification intérieure (si nos pénitences corporelles sont rares, elles nous offrent à chaque fois la difficulté d'un nouveau commencement. Nous ne pouvons sauver notre âme sans notre corps ; de même, nous ne pouvons mortifier notre jugement ni notre volonté sans mortifier notre corps en premier lieu)

- Elle forme à la vertu de discrétion (la discrétion, c'est l'habitude d'atteindre un but donné ; et savoir qu'on ne l'a pas atteint par soi-même. La vertu éclate par l'obéissance, l'humilité, la défiance de soi et le détachement des pénitences elles-mêmes)

IV- Différents types de mortification

Il faut observer une certaine méthode dans la mortification : mortifions-nous d'abord dans nos plaisirs, puis dans nos passions et réservons les peines pour la fin.



La mortification est de deux sortes; elle est intérieure ou extérieure :

◆ La mortification extérieure :

- Les pénitences qui affligent la chair (le jeûne, le froid, la veille, les situations inconfortables...) et la persévérance dans les mortifications (importance plus grande que leur quantité ou leur qualité)
- Veiller avec soin sur nos sens, réprimer légèreté, curiosité, affectation...
- Souffrir avec patience les maladies et les

peines de la vie ; accepter la mort.

- Toutes les œuvres entreprises pour le bien de notre prochain, le soulagement des pauvres, la propagation de la foi...
- Tout ce qu'il y a de pénible dans les devoirs ordinaires et les vicissitudes de la vie : l'obligation de travailler, les inconvénients de la pauvreté, les intempéries... qui peuvent devenir autant de mérites quand on les accepte en esprit de pénitence en union avec les souffrances qu'elles ont causé à Notre-Seigneur durant sa vie mortelle.

◆ La mortification intérieure :

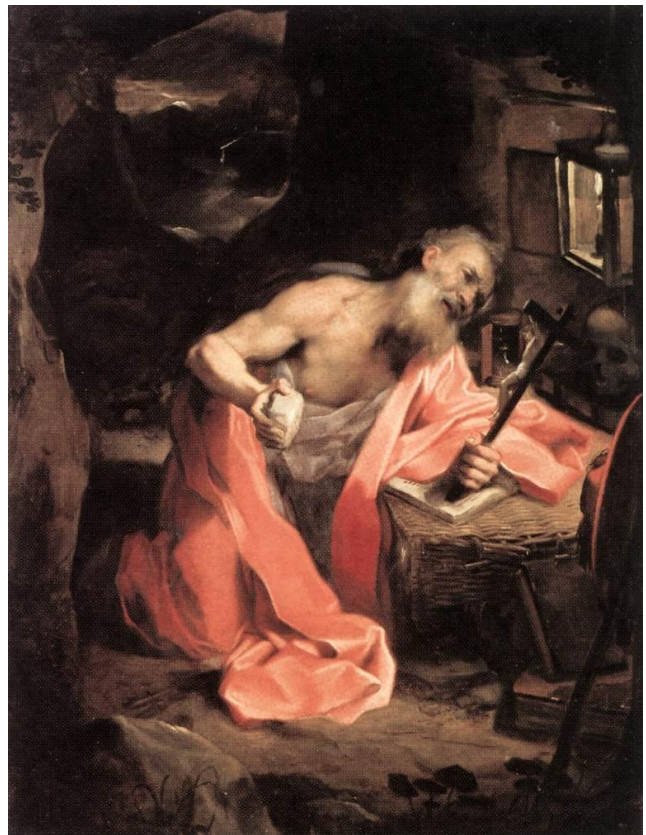
- Celle de notre jugement personnel (se défier de sa propre opinion et s'habituer à y renoncer).
- Mortifier notre volonté.

- Accepter les reproches des autres.
- Accepter la tristesse de l'âme délaissée.
- Accepter les tentations que Notre-Seigneur permet parfois pour nous éprouver et se soumettre avec douceur aux épreuves auxquelles nous soumet la volonté des autres.

V- Dangers de la mortification

La vaine gloire, la fierté (seul remède : pratiquer nos mortifications par obéissance).

Croire qu'il faut souffrir pour être mortifié (la valeur de la mortification réside dans l'intention surnaturelle et non dans la somme des souffrances. Mortifier, c'est mettre quelque chose à mort ; c'est pourquoi la passion qui est déjà morte est plus mortifiée que celle qui est sur le point de mourir et cependant, celle-ci est susceptible de ressentir la douleur tandis que l'autre est désormais insensible. De même, ce n'est pas parce qu'on ressent du plaisir à se dévouer aux autres que l'on n'accomplit pas une pénitence ; la perfection ne consiste pas à faire le contraire de ce que nous aimons.)



VI- Les illusions de la mortification:

Il y a quatre espèces de personnes qui peuvent s'abandonner à ces illusions :

- Ceux qui ont toujours mené une vie pure et innocente qui se croient dispensés de ne pratiquer aucune austérité. Ils ne comprennent pas pourquoi ils maltraiteraient un corps qui se montre si peu rebelle.

- Ceux qui malgré la gravité de leurs péchés sont mous et apathiques. Ils ont peine à se persuader que cette persécution d'eux-mêmes soit indispensable. Utile, oui ; mais indispensable ?
- Ceux qui ayant gravement offensé Dieu pensent qu'ils ne doivent pas mettre de bornes à leurs austérités. Ils sortent des limites d'une saine raison et demeurent insensibles aux inspirations de la grâce.
- Ceux qui sont zélés, enthousiastes et ardents et qui trouvent la paix dans la guerre, le repos dans la lutte et châtient leur corps. Ils prennent alors pour mortification ce qui n'est que l'assouvissement de leur nature.

D'après le R.P Frédéric-William Faber, de l'Oratoire, in *Progrès de l'âme*.



NEUVAINES A SAINT JOSEPH

Saint Joseph, père nourricier si fidèle de l'Enfant divin, époux virginal de la Mère de Dieu, puissant protecteur de la sainte Eglise, nous venons vers vous pour nous recommander à votre protection spéciale.

Vous n'avez rien cherché en ce monde sinon la gloire de Dieu et le bien du prochain. Tout donné au Sauveur, c'était votre joie de prier, de travailler, de vous sacrifier et d'endurer pour Lui les difficultés de la vie.

Vous étiez inconnu en ce monde et cependant connu de Jésus : ses regards reposaient avec complaisance sur votre vie simple et cachée en Lui !

Saint Joseph, vous avez déjà aidé tant d'hommes, nous venons vers vous avec une grande confiance. Vous voyez dans la lumière de Dieu ce qui nous manque, vous connaissez nos soucis, nos difficultés, nos peines.

Nous mettons nos intentions entre vos mains qui ont sauvé Jésus Enfant.

Mais avant tout, obtenez-nous la grâce de ne jamais être séparés de Jésus par le péché, de Le connaître et de L'aimer toujours plus, ainsi que sa Très Sainte Mère.

Accordez-nous de vivre toujours en présence de Dieu, de tout faire pour sa gloire et le bien des âmes, et d'arriver un jour à la vision bienheureuse de Dieu pour le louer éternellement avec vous.

Ainsi soit-il



LE SAINT DU MOIS

Saint Grégoire le Grand, fêté le 12 mars

Entre tous les pasteurs que le Christ a donnés à l'Église universelle pour le représenter sur la terre, nul n'a surpassé les mérites et la renommée de ce saint Pape, dont le nom, Grégoire, signifie la vigilance.

Il naquit à Rome vers 540, dans une riche famille patricienne, qui se distinguait non seulement par la noblesse de son sang, mais également par son attachement à la foi chrétienne et par les services rendus au Siège apostolique.

Grégoire entra très tôt dans la carrière administrative, que son père avait également suivie et, en 572, il en atteint le sommet, devenant préfet de la ville. Toutefois, cette vie ne devait pas le satisfaire car, peu après, il décida de quitter toute charge civile, pour commencer une vie de moine. De cette période de vie monastique, il lui restera toujours la nostalgie, qui apparaît toujours à nouveau et toujours davantage dans ses homélies : face aux assauts des préoccupations pastorales, il la rappellera plusieurs fois dans ses écrits comme un temps heureux de recueillement en Dieu, de consécration à la prière, d'immersion sereine dans l'étude. Il put ainsi acquérir cette profonde connaissance de l'Écriture Sainte et des Pères de l'Église dont il se servit ensuite dans ses œuvres.

Mais la retraite de Grégoire en clôture ne dura pas longtemps. La précieuse expérience mûrie dans l'administration civile poussa le Pape Pélage à le nommer diacre et à l'envoyer à Constantinople comme son « apocrisaire », on dirait aujourd'hui « Nonce apostolique ».

Après quelques années, il fut rappelé à Rome par le Pape, qui le nomma son secrétaire. Il s'agissait d'années difficiles : les pluies incessantes, le débordement des fleuves, la famine qui frappait de nombreuses zones d'Italie et Rome elle-même. A la fin, la peste éclata également, faisant de nombreuses victimes, parmi lesquelles le Pape Pélage II. Le clergé, le peuple et le sénat furent unanimes en choisissant précisément lui, Grégoire, pour être son Successeur sur le Siège de Pierre. Il chercha à résister, mais il n'y eut rien à faire : à la fin il dut céder. C'était l'année 590.

A côté de son action purement spirituelle et pastorale, le Pape Grégoire fut également le protagoniste actif d'une activité sociale

multiple. Il acheta et distribua du blé, il secourut ceux qui étaient dans le besoin, il aida les prêtres, les moines et les moniales qui vivaient dans l'indigence, il paya les rançons des citoyens devenus prisonniers des Lombards, il conclut des armistices et des trêves. En outre, il accomplit aussi bien à Rome que dans d'autres parties de « l'Italie » une œuvre soignée de réorganisation administrative, en donnant des instructions précises afin que les biens de l'Église, utiles à sa subsistance et à son œuvre évangélisatrice dans le monde, soient gérés avec une rectitude absolue et selon les règles de la justice et de la miséricorde.

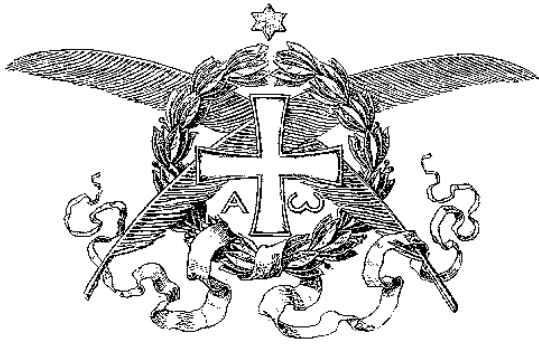
Cette intense activité fut accomplie par Grégoire malgré sa santé fragile. Il faisait cependant tout son possible pour célébrer les jours de fête la Messe solennelle, et il rencontrait alors personnellement le peuple de Dieu, qui lui était très attaché, car il voyait en lui la référence autorisée à laquelle puiser son assurance : ce n'est pas par hasard que lui fut très vite attribué le titre de *consul Dei* (conseiller de Dieu).



Malgré les conditions très difficiles dans lesquelles il dut œuvrer, il réussit à conquérir, grâce à sa sainteté de vie et à sa riche humanité, la confiance des fidèles, en obtenant pour son époque et pour l'avenir des résultats vraiment grandioses. C'était un homme plongé en Dieu : le désir de Dieu était toujours vivant au fond de son âme et c'est précisément pour cela qu'il était toujours très proche de son prochain, des besoins des personnes de son époque. A une époque désastreuse, et même désespérée, il sut établir la paix et donner l'espérance.

Cet homme de Dieu nous montre où sont les véritables sources et la véritable espérance et il devient ainsi un guide également pour nous aujourd'hui.

Abbé Fabrice Gerasimo, *fssp*



Ordo liturgique

Samedi 10 mars, Samedi de la troisième semaine de Carême (*3ème classe, Violet*)

Dimanche 11 mars, 4^e Dimanche de Carême (*1ère classe, Violet*)

Lundi 12 mars, Lundi de la 4^e semaine de Carême (*3ème classe, Violet*)

Mardi 13 mars, Mardi de la 4^e semaine de Carême (*3ème classe, Violet*)

Mercredi 14 mars, Mercredi de la 4^e semaine de Carême (*3ème classe, Violet*)

Jeudi 15 mars, Jeudi de la 4^e semaine de Carême (*3ème classe, Violet*)

Vendredi 16 mars, Vendredi de la 4^e semaine de Carême (*3ème classe, Violet*)

Samedi 17 mars, Samedi de la 4^e semaine de Carême (*3ème classe, Violet*)

Dimanche 18 mars, Dimanche de la Passion (*1ère classe, Violet*)

Lundi 19 mars, **Saint Joseph**, Epoux de la Sainte Vierge et Patron de l'Eglise universelle (*1ère classe, Blanc*)

Mardi 20 mars, Mardi de la Passion (*3ème classe, Violet*)

Mercredi 21 mars, Mercredi de la Passion (*3ème classe, Violet*)

Jeudi 22 mars, Jeudi de la Passion (*3ème classe, Violet*)

Vendredi 23 mars, Vendredi de la Passion (*3ème classe, Violet*)

Samedi 24 mars, Samedi de la Passion (*3ème classe, Violet*)

Dimanche 25 mars, **Dimanche des Rameaux** (*1ère classe, Violet*)

Lundi 26 mars, **Lundi Saint** (*1ère classe, Violet*)

Mardi 27 mars, **Mardi Saint** (*1ère classe, Violet*)

Mercredi 28 mars, **Mercredi Saint** (*1ère classe, Violet*)

Jeudi 29 mars, **Jeudi Saint** (*1ère classe, Blanc*)

Vendredi 30 mars, **Vendredi Saint** (*1ère classe, Noir*)

Samedi 31 mars, **Samedi Saint** (*1ère classe, Violet*)

Dimanche 1 avril, **Dimanche de Pâques** (*1ère classe, Blanc*)

Lundi 2 avril, Lundi de Pâques (*1ère classe, Blanc*)

Mardi 3 avril, Mardi de Pâques (*1ère classe, Blanc*)

Mercredi 4 avril, Mercredi de Pâques (*1ère classe, Blanc*)

Jeudi 5 avril, Jeudi de Pâques (*1ère classe, Blanc*)

Vendredi 6 avril, Vendredi de Pâques (*1ère classe, Blanc*)

Samedi 7 avril, Samedi *in Albis* (*1ère classe, Blanc*)

Dimanche 8 avril, Dimanche *in Albis* (de *Quasimodo*) - Octave de Pâques (*1ère classe, Blanc*)

Lundi 9 avril, **Annonciation de la Très Sainte Vierge Marie** (*1ère classe, Blanc*)

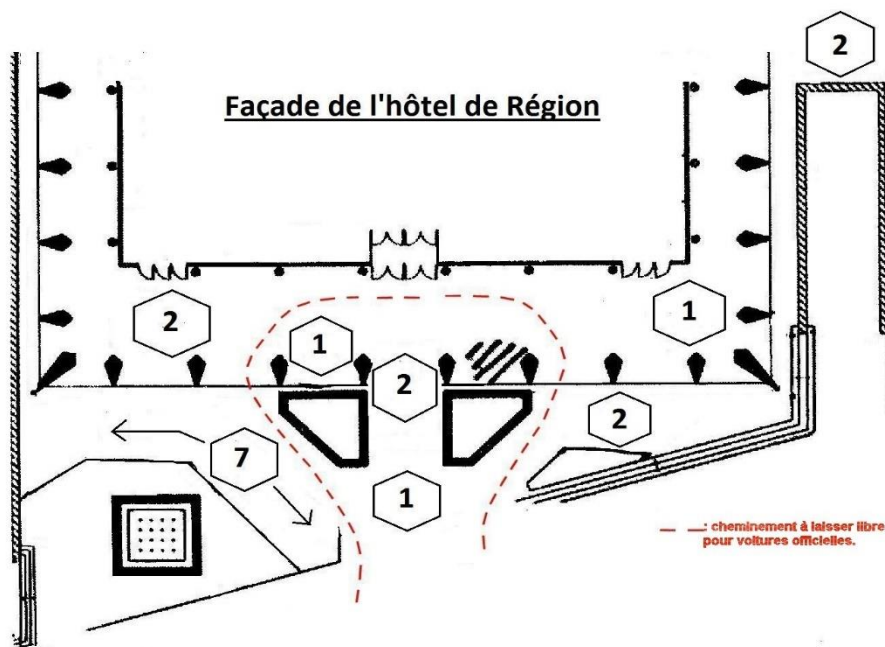


Le dernier repas, Philippe de Champaigne

Parking autour de l'église Saint-Bruno

Chers fidèles,

La « Nouvelle-Aquitaine » nous autorise pour les Messes dominicales le parking devant l'hôtel de Région. Voici le plan et les dispositions pour ce parking :



Trois points importants sont à noter :

- Le stationnement n'est pas autorisé sur le grand parking à côté des voies du tramway. S'il arrive que la barrière soit ouverte, cela ne signifie pas permission et vous y garer est à vos risques et périls (amendes et barrières refermées).
- Des fleuristes travaillent de part et d'autre de l'entrée du cimetière. Le dimanche est un jour important pour elles car beaucoup de personnes visitent le cimetière. Vous devez donc faire très attention à ne pas vous garer devant les devantures des fleuristes ni empêcher l'accès à leur magasin et à l'entrée du cimetière.
- Le parking sur le parvis de l'église est strictement interdit, sauf autorisation expresse du chapelain.

D'une manière générale, le simple bon-sens et la bonne éducation doivent faire en sorte de ne pas se garer n'importe comment. Il serait très dommageable que notre communauté acquiert la réputation de compter des gens peu civilisés.

Carnet de famille

Entrée en catéchuménat :

- ❖ Frédéric Lefebvre, le samedi 27 janvier.
- ❖ Tom Lefebvre, le samedi 27 janvier.

Baptêmes :

- ❖ Auxence de Badilhac, le samedi 10 février, en l'église Saint-Bruno.
- ❖ Hortense Friedling, le dimanche 18 février, en l'église Saint-Bruno.
- ❖ Colette Barba, le samedi 24 février, en l'église Saint-Bruno.

Décès :

- ❖ Monsieur Philippe Prudhomme, le 25 février ; obsèques en l'église Saint-Bruno le 1^{er} mars.



Annonces mensuelles

- ❖ Vendredi 9 mars : réunion des Foyers Saint-Joseph, à 20h30, à Saint-Bruno : adoration (avec confessions), topo, puis repas fraternel. *Contact* : Madame Hervé Guitton au 0664228556 ou annecharlotteguitton@gmail.com
- ❖ Samedi 10 mars : chapelet à 11h30 à Saint-Bruno, aux intentions de la communauté et des vocations.
- ❖ Mercredi 14 mars : réunion du groupe étudiants à 20h30, à Saint-Bruno.
- ❖ Samedi 17 mars : de 10h00 à 16h00, à Saint-Bruno, récollection de Carême, prêchée par le Père Ambroise, osb, du Monastère Notre-Dame de la Garde. Cette récollection est ouverte à tous, sans inscription préalable, à partir de 17 ans. Une garderie sera assurée pour les petits enfants.
- ❖ Lundi 19 mars : Messe chantée à 19h00, à l'autel de saint Joseph, en la fête de ce grand saint.
- ❖ Mercredi 21 mars : cours de doctrine pour adultes, à 20h30 à Saint-Bruno. Thème général de l'année : « La Messe traditionnelle, trésor de l'Eglise et chef-d'œuvre de l'occident ». Cours ce soir-là : « *Explication de la Messe : l'offertoire* ».
- ❖ **Du dimanche 25 mars (Rameaux) au dimanche 1^{er} avril : Semaine Sainte (horaires spécifiques en page 22).**
- ❖ Mercredi 4 avril : réunion du groupe étudiants à 20h30, à Saint-Bruno.
- ❖ Vendredi 6 avril : Messe à 19h00 pour le premier vendredi du mois.
- ❖ Samedi 7 avril : chapelet médité à 11h15 à Saint-Bruno, pour le premier samedi du mois.
- ❖ Samedi 7 et dimanche 8 avril : week-end pour le groupe Europa-Scouts.
- ❖ *Du lundi 9 avril au dimanche 22 avril : vacances scolaires* : pas de Messe le mercredi à 7h00 ; pas de permanence des prêtres le mardi et le vendredi, ni d'adoration le jeudi.

Annonces spéciales pour le temps du Carême



- Du dimanche de la sexagésime (4 février) au dimanche de la Passion (18 mars), Messieurs les abbés assureront une prédication continue sur les péchés capitaux.
- Tous les dimanches de Carême, les vêpres seront chantées à 17h30 et suivies du Salut du Très-Saint Sacrement. Le chant des Complies suivra la Messe de 18h30.
- Tous les vendredis de Carême, le chemin de croix sera prié à 18h00 à Saint-Bruno.
- Le samedi 17 mars, de 10h00 à 16h00, à Saint-Bruno, aura lieu la récollection de Carême, prêchée par le Père Ambroise, osb, du Monastère Notre-Dame de la Garde. Cette récollection pour laquelle vous êtes attendus très nombreux, est ouverte à tous, sans inscription préalable, à partir de 17 ans. Une garderie sera assurée pour les petits enfants.
- Durant le saint temps du Carême, Messieurs les abbés n'accepteront aucune invitation, exception faite des dimanches midi et des fêtes de première classe.

HORAIRES POUR LA SEMAINE SAINTE 2018

Rameaux – dimanche 25 mars

Attention : pas de Messe à 12h15 !

Mercredi Saint – 28 mars

20h30 : chant de l'office des Ténèbres

Jeudi Saint – 29 mars

10h00 – 12h00 : *confessions*

15h00 – 18h00 : *confessions*

19h30 : Messe solennelle de la sainte Cène ; adoration au reposoir jusqu'à Minuit et *confessions*.

Vendredi Saint – 30 mars

10h00 – 12h00 : *confessions*

12h00 – 14h00 : chemin de croix dans les rues de Bordeaux avec le Cardinal Ricard

15h00 – 16h00 : chemin de croix en l'église Saint-Bruno

16h00 – 18h00 : *confessions*

19h30 : Office solennel de la Passion : chant de la Passion, adoration de la croix

Samedi Saint – 31 mars

9h00 – 12h00 : grand ménage de l'église Saint-Bruno

10h00 – 12h00 : *confessions*

15h00 – 18h00 : *confessions*

21h30 : Vigile Pascale

Dimanche de Pâques – 1^{er} avril

8h30 : Messe basse de la Résurrection (chapelle Sud)

10h30 : Messe solennelle de la Résurrection ; à l'issue de la Messe, bénédiction des œufs et apéritif dans le jardin jouxtant l'église.

17h30 : Vêpres du jour de Pâques et Salut du Saint-Sacrement

Attention : pas de Messe à 12h15 ni à 18h30 !

NB : pas de permanences de confessions durant les offices de la Semaine Sainte.

Annonces particulières

Notre annuaire paroissial 2018 est disponible

à la Procure ou sur demande auprès de Messieurs les abbés.

Merci à tous ceux qui ont participé à son élaboration.

- ❖ Une personne de notre communauté, travailleur intérimaire comme conducteur d'engins, recherche un logement stable : studio ou T1 à louer pour un montant n'excédant pas 460 E (charges comprises). Contacter l'abbé de Giacomoni.
- ❖ En plus du chapelet du 1^{er} samedi du mois, un chapelet est désormais organisé un samedi à 11h30 à Saint-Bruno, aux intentions de notre communauté et des vocations.
Dates de ce chapelet : 10 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai, et 9 juin.
- ❖ Visites aux personnes malades : merci de nous faire connaître les personnes malades de vos familles et de notre communauté afin qu'elles puissent bénéficier de la visite d'un prêtre. Contacter Monsieur l'abbé Grégoire Villeminoz.
- ❖ Pour contacter l'abbé Gerasimo : 06 64 52 53 44, ou par mail : fabrice.gerasimo@gmail.com

A NOTER DANS VOS AGENDAS !

- ❖ Samedi 17 mars 2018 : récollection paroissiale pour le temps du Carême.
- ❖ Semaine Sainte : du 25 mars au 1^{er} avril 2018.
- ❖ Samedi 21 avril 2018 : cérémonie et Messe de Confirmation par Son Eminence le Cardinal Ricard, à 10h00, à Saint-Bruno.
- ❖ Dimanche 6 mai 2018 : cérémonie de Profession de Foi.
- ❖ Dimanche 3 juin 2018 : cérémonie de Première Communion.
- ❖ Samedi 30 juin 2018 : dîner festif de fin d'année.



Au service de la Communauté

« Servir et non être servi » (Mc., X, 45)

Plus nous sommes nombreux, moins les services reposent sur quelques personnes, et moins ils sont fréquents pour chacun.

Habillement des servants de Messe

Aider les servants de Messe à s'habiller et à ranger leurs soutanelles avant et après la Grand'Messe de 10h30 le dimanche. Renseignements et inscriptions : abbé Benoît de Giacconi, au 0662288192 ou abdgsp@hotmail.fr

Entretien des soutanelles des servants de Messe

Nettoyer et/ou raccommoder lorsque cela est nécessaire les soutanelles et surplis des servants de Messe. Renseignements et inscriptions : abbé Benoît de Giacconi, au 0662288192 ou abdgsp@hotmail.fr

Couture

Entretenir et confectionner les ornements liturgiques. Renseignements et inscriptions : abbé Benoît de Giacconi, au 0662288192 ou abdgsp@hotmail.fr

Ménage de l'Eglise Saint-Bruno

Tous les quinze jours, par groupe de deux ou trois, habituellement le mardi matin, maintenir propre la Maison de Dieu. Renseignements et inscriptions : abbé Benoît de Giacconi, au 0662288192 ou abdgsp@hotmail.fr

Ménage du presbytère

Chaque semaine, habituellement le jeudi matin, aider les prêtres à maintenir propre et en ordre le presbytère. Renseignements et inscriptions : Madame Christelle Roch, au 0617065043.

Repas des abbés

Assurer une ou deux fois par an les courses hebdomadaires des prêtres. Renseignements et inscriptions : Madame Christelle Roch, au 0617065043.

Autres services

Ponctuellement d'autres services peuvent être nécessaires : dites-nous vos talents, vos propositions et disponibilités.

Activités paroissiales régulières

Service de Messe

Pour les garçons ayant fait leur première communion. Les répétitions ont lieu habituellement une fois par mois, le samedi, de 10h00 à 11h30, à Saint-Bruno. Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

Visites aux personnes malades

Pour les personnes désireuses d'aider les prêtres dans les visites aux personnes malades, âgées ou seules. Merci également de faire connaître aux prêtres les personnes qui désirent une visite. Renseignements et inscriptions : abbé Villeminoz, au 06 95 32 51 15 ou gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Chorales

Chorale polyphonique : pour tous, jeunes et moins jeunes, participer à la beauté de la liturgie par le chant. Chanter juste et être motivé. Répétitions hebdomadaires à Saint-Bruno. Renseignements et inscriptions : Madame Estelle Touche, au 06 62 65 88 73.

Chorale grégorienne : pour les hommes, chanter le propre grégorien de la Grand'Messe dominicale et des fêtes. Répétitions le dimanche, à partir de 9h45. Renseignements et inscriptions : Monsieur Aurélien Dufour, au 06 20 82 89 47.

Groupe Etudiants

Pour les étudiants : groupe de formation, de prière et d'amitié chrétienne : habituellement deux fois par mois. Renseignements et inscriptions : abbé Antoine de Nazelle, au 06 46 36 36 05 ou antoine@denazelle.com

Couples

- Foyers Saint-Joseph : groupe de formation, de prière et d'amitié, pour les couples, un vendredi par mois à Saint-Bruno, à 20h30 : adoration, topo et repas fraternel. Renseignements et inscriptions : Mme Hervé Guitton au 06 64 22 85 56 ou annecharlotteguitton@gmail.com
- *Domus Christiani* et autres équipes : des groupes, constitués de cinq ou six couples, se réunissent dans les foyers une fois par mois. Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

« Ordre du Malt »

Une fois par trimestre, réunion fraternelle pour messieurs autour d'une dégustation de vin ou spiritueux. Renseignements et inscriptions : Monsieur Hervé Guitton, au 06 62 47 95 44 ou herve.guitton@hotmail.fr

Catéchismes

- Pour les enfants de la Maternelle au CM2 : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 10h30 à 11h30, ou de 17h00 à 18h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 6^e et 5^e (préparation à la Profession de Foi) : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 4^e et 3^e : cours les mardis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, ou les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, à Saint-Bruno.
- Pour les lycéens : cours les vendredis (*hors vacances scolaires*) de 19h00 à 20h00, à Saint-Bruno.

Renseignements et inscriptions : abbé Villeminoz, au 06 95 32 51 15 ou gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Cours de doctrine pour adultes

Pour tous les adultes, cours de découverte et d'approfondissement de la Foi Catholique, un mercredi par mois, à 20h30, à Saint-Bruno. *Tract spécifique sur la table de presse.*
Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdvsp@hotmail.fr

Scoutisme

Groupe Europa Scouts, pour tous les jeunes à partir de 8 ans : louveteaux, louvettes, guides et scouts. Un week-end par mois, du samedi matin au dimanche matin.

Renseignements et inscriptions :

Pour les filles : Miryam de Baritault, au 06 63 12 06 83.

Pour les garçons : Jérôme Bouclier, au 06 82 13 44 61.

Récollections et retraites

Deux récollections paroissiales sont organisées chaque année, une pendant l'Avent et une pendant le Carême. Voir le bulletin paroissial mensuel.

Par ailleurs, la Fraternité Saint-Pierre en France organise différentes retraites durant l'année, pour tous les âges et toutes les personnes.

Renseignements et inscriptions : www.oeuvredesretraites.fr

Confraternité Saint-Pierre

Soutenir la mission et les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre par un engagement de prière quotidien.

Renseignements et inscriptions : www.confraternite.fr

Autres activités

D'autres activités paroissiales sont ponctuellement proposées. Retrouvez toutes les informations dans le bulletin paroissial ou sur notre site www.fssp-bordeaux.fr

Soutenir la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement au service de Dieu et des âmes. C'est la raison pour laquelle votre soutien fait l'objet d'un commandement de l'Eglise : « Les fidèles sont tenus de subvenir aux nécessités matérielles de l'Eglise, chacun selon ses possibilités » (CEC n°2043).

Comment nous aider ?

- Par des dons ponctuels¹
 - Par un virement régulier (cf. formulaire ci-dessous)
- Bénéficiez avantageusement de la fiscalité en déduisant de vos impôts 66% du montant de votre don². Pour un don ou un virement régulier à la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux, vous recevrez chaque année un reçu fiscal.

ORDRE DE VIREMENT

A RETOURNER A VOTRE BANQUE, ACCOMPAGNE D'UN RIB

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte : vous demande de bien vouloir
virer, le de chaque mois, la somme de €
à compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre, ou jusqu'au/...../..... (inclus),
sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux - 115, rue Quintin, 33000 Bordeaux
CL Bordeaux Barrière de Pessac

Banque : 30002 Guichet : 01856 - COMPTE : 0000079278A - Clé RIB : 37

IBAN : FR46 3000 2018 5600 0007 9278 A37

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

PARTIE A RETOURNER A LA FRATERNITE SAINT-PIERRE

115 rue Quintin, 33000 Bordeaux

Pour des raisons de confidentialité, la banque ne nous transmet jamais les coordonnées des donateurs ; or nous en avons besoin pour vous faire parvenir vos reçus fiscaux.

M., Mme, Mlle, (nom et prénom) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Courriel : @.....

Vous informe d'un virement mensuel sur votre compte, d'un montant de €

¹ Vos chèques doivent être libellés à l'ordre de « Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux ».

² Dans la limite de 20% de votre revenu imposable.



Eglise Saint-Bruno

Dimanches et Fêtes

- 8h30 : Messe basse (*confessions pendant la Messe*)
- 10h30 : Messe chantée (*confessions pendant la Messe*)
- 12h15 : Messe basse (pas de confessions)
- 18h30 : Messe basse avec orgue (*confessions pendant la Messe*)

Semaine

- Lundi : Messe à 19h00 ; *confessions de 18h30 à 19h00.*
- Mardi : Messe à 9h00.
- Mercredi : Messe à 7h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00 ; *confessions de 18h30 à 19h00.*
- Jeudi : Messe à 19h00 ; *confessions de 18h30 à 19h00.*
- Vendredi : Messe à 9h00 ; et le premier vendredi du mois à 19h00 (*en ce cas, confessions de 18h30 à 19h00*).
- Samedi : Messe à 12h00 ; *confessions de 11h30 à 12h00.*

Adoration du Très-Saint Sacrement

Tous les jeudis de 15h00 à 18h30, *hors vacances scolaires*

Permanences des prêtres

Un prêtre se tient à votre disposition (écoute et confessions)

- mardi et vendredi de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires.*
- jeudi durant le temps de l'Adoration, *hors vacances scolaires.*

Fraternité Saint-Pierre

05 57 81 83 30 – www.fssp-bordeaux.fr

Abbé Benoît de Giacconi, *chapelain*
06 62 28 81 92
abdgsp@hotmail.fr

Abbé Grégoire Villeminoz
06 95 32 51 15
gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Abbé Antoine de Nazelle
06 46 36 36 05
antoine@denazelle.com